

COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026
DELIBERATION N° 10-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 juin 2026 s'est réuni à la salle des fêtes, Rue du Périgord – 91150 BOUTERVILLIERS, sous la présidence de Madame Christine BOURREAU.

Présents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE

ARRANCOURT

BOISSY-LA-RIVIERE

BOISSY-LE-SEC

BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SCELLES

CHALO-SAINT-MARS

CONGERVILLE THIONVILLE

FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL

MORIGNY-CHAMPIGNY

ORMOY-LA-RIVIERE

PUSSAY

SACLAS

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

SAINT HILAIRE

CAESE

Jean-Jacques NOTSECK

Yves BECKER

Linda HALLIDAY

Stéphane DUPENLOUP

Olivier LARCHER

Laurent VIOLETTE

Arlette SELLIER

Philippe HUTTEAU

Daisy SEYCHELLES

Sylvie JOUARD

Gilles KINDERMANS

Christine BOURREAU

Béatrice THOMAS

Mylène MOUCHEZ

Arnaud CUVEILLIER

Eric CAVERS

Mathieu MERIGOT

Thierry GUITTARD

Grégory COURTAS

Dominique ABAUTRET

Meghann BARBARAY

Pascale DAILLOUX

Charles TREMBLAY

Stéphane DEMEULEMEESTER

CCEJR

Eric BOURMAUD

Rémi LAVENANT

Pouvoirs :

MORIGNY-CHAMPIGNY

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

Jean-Charles GIRARD à Eric CAVERS

Ludovic CHACHIGNON à Pascale DAILLOUX

Absents :

BOISSY-LA-RIVIERE

CHALO-SAINT-MARS

CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE

FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL

MONNERVILLE

PUSSAY

CAESE

Vincent ROUDEAU

Yves POUPENEY

Tancrède LAIZE

Jean-Pierre VALVERDE

Sébastien RESTINI

Nicolas PERSIGAND

Richard PIRIOU

Sabine BENDAOU

Laurine BAK

Steven VAULTIER

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent VIOLETTE

COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026
DELIBERATION N° 10-2026**ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-1 à L2122-17 ;

Vu la délibération 05.2026 du 21 mai 2026 qui stipule que le nombre de membres du bureau est fixé à quatre en plus du président et des quatre vice-présidents ;

Conformément aux dispositions du CGCT, les membres du comité syndical doivent procéder au vote à bulletin secret afin d'élire les nouveaux membres du bureau du SEDRE ;

Conformément aux dispositions de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, après avoir procédé à un appel à candidature, il est procédé au vote.

1^{er} membre bu bureau :***Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :***

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 28
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 26
- f. Majorité absolue ⁴ 15

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. ABAUTRET Dominique	24	Vingt-quatre

M. ABAUTRET Dominique ayant obtenu la majorité absolue est proclamé membre du bureau et immédiatement installé dans ses fonctions.

2^e membre bu bureau :***Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :***

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 28
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 26
- f. Majorité absolue ⁴ 15

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme JOUARD Sylvie	24	Vingt-quatre

COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026
DELIBERATION N° 10-2026

Mme JOUARD Sylvie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée membre du bureau et immédiatement installée dans ses fonctions.

3^e membre du bureau :**Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 28
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 27
- f. Majorité absolue ⁴ 14

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. LE CALVE Alexis	27	Vingt-sept

M. LE CALVE Alexis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé membre du bureau et immédiatement installé dans ses fonctions.

4^e membre du bureau :**Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 28
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 25
- f. Majorité absolue ⁴ 15

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme SELLIER Arlette	25	Vingt-cinq

Mme SELLIER Arlette ayant obtenu la majorité absolue est proclamée membre du bureau et immédiatement installée dans ses fonctions.

AINSI FAIT ET DELIBERE

Le secrétaire de séance
Monsieur Laurent VIOLETTE

**POUR EXPEDITION CONFORME**

La Présidente
Christine BOURREAU


SEGRE
50 Avenue des Grenets
91150 ETAMPES
Tél : 01 64 94 56 21
Email : sedre91@orange.fr